

# Souveraineté La Solution inc.

## Manque de lois et d'amendements

Avec un manque flagrant d'amendements, des lois sont désuètes ou carrément inexistantes: des propriétaires de maisons mobiles dans un parc n'ont pas de protection et de dédommagements ou autres advenant un avis d'éviction et ceci peu importe que vous ayez une hypothèque, donnez votre maison en garantie pour un prêt, que vous ayez une subvention gouvernementale peu importe la raison (toit, fenêtre, structure, rénovation, etc.) ou encore vous avez fait un RAPP sur vos REER pour faire une mise de fonds pour acheter une maison mobile dans un parc sur terrain loué.

Des propriétaires de parc peuvent donner tous leurs avoirs comme garantie à une institution financière pour un prêt et s'il n'y a pas de différence de pourcentage pour un prêt pour un terrain vacant ou un parc de maisons mobiles, les propriétaires de maisons dans ce dit parc avec l'inexistence de lois pour les protéger sont dans une situation de vulnérabilité devant une éviction.

Comme un malheur n'arrive pas seul, un propriétaire de parc qui a donné tous ses avoirs en garantie pour un prêt, peut investir le tout à l'extérieur du parc et si un service fait défaut dans le dit parc, armez-vous de patience. Le propriétaire du parc, après plusieurs plaintes répare le bris en vous laissant sous-entendre que c'est une réparation temporaire, mais pour lui c'est du permanent. Advenant que les autorités environnementales ou autres aient reçu des plaintes à répétition, elles vont le considérer comme propriétaire délinquant, si elles considèrent que votre santé est en danger, elles peuvent ordonner au propriétaire du dit parc de faire les travaux appropriés et si les factures des travaux et de matériaux rendent le parc non rentable le propriétaire du dit parc va envoyer la situation au calendrier grec. Les propriétaires de maisons du dit parc vont recevoir une éviction à coup sûr.

Si vous déménagez votre maison dans un autre parc, vous connaîtrez peut-être une situation qui ressemble à un cartel, je m'explique: en l'absence d'un organisme gouvernemental pour empêcher des compagnies venant de l'extérieur du Québec de prendre possession ou contrôle stratégique sur nos compagnies en sol québécois, ceci est réservé à une région de la terre qui a le titre de pays, le Québec avec le parti Libéral qui est fédéraliste ne protège pas le Québec. Aucun parti fédéraliste au Québec le fera, seul un gouvernement dans un Québec pays le peut.

Je suggère fortement de voir la saga d'éviction sur la page d'accueil de la compagnie Souveraineté La Solution inc.

[www.souverainetelasolution.com](http://www.souverainetelasolution.com) menu  
Éviction et taxes.

**Voir le numéro 9 de la saga d'éviction, elle vous sera utile comme jurisprudence advenant une éviction.**



**Entretien  
tirc**

menuiserie intérieur, extérieur, claboard, bardeaux  
d'asphalte, céramique plancher flottant, peinture, etc

Estimation gratuite

Éric Roberge  
License : 2269342137 819-350-8287